

LE COURRIER DE L'OISE

JOURNAL DE SENLIS

Directeur-Gérant : E. LANCIAUX

Paraissant le Dimanche pendant la durée de la guerre.

ABONNEMENTS

Senlis et Oise. 6 fr. 8 fr. 10 fr. 12 fr. 14 fr. 16 fr. 18 fr. 20 fr. 22 fr. 24 fr. 26 fr. 28 fr. 30 fr.

Autres dép. 8 fr. 10 fr. 12 fr. 14 fr. 16 fr. 18 fr. 20 fr. 22 fr. 24 fr. 26 fr. 28 fr. 30 fr.

En l'absence aux Bureaux du Journal et dans tous les bureaux de poste. L'abonnement est payable d'avance et continue de plein droit jusqu'à réception d'avis contraire.

Les Abonnements partent du 1^{er} ou du 15 de chaque mois.

BUREAUX, RÉDACTION & ADMINISTRATION

SENILIS — 11, Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 — SENILIS
TÉLÉPHONE N° 4

Les manuscrits, insérés ou non, ne sont pas rendus.

PRIX DES INSERTIONS

Annonces légales 0,20 c. la ligne.
Annonces volontaires 0,25

Reclamations 0,50 c. la ligne.
Faits divers 1 fr.

ON N'ACCEPTE PAS D'INSERTION AU-DESSOUS DE 1 FRANC

Les annonces, réclames, etc., concernant Paris et les Départements sont reçues directement aux bureaux du journal.

Le Quatrième Anniversaire du Martyre de Senlis.

A la Cathédrale Au Cimetière

Senlis s'est associé, dimanche, d'un même cœur et d'une âme ardente aux cérémonies commémoratives de son martyre de 1914. A la Cathédrale comme au Cimetière, unis dans une même communion de douleur et d'espoir, tous sont venus pleurer et prier pour les chers morts dont le sacrifice admirable nous est le gage d'une victoire prochaine plus belle et plus pure.

A la Cathédrale

Depuis quatre ans, nos victimes n'ont pas été oubliées dans nos prières. Chaque année, Mgr Dourlent organise à leur mémoire un service religieux auquel assiste fidèlement une foule considérable.

Dimanche, à dix heures, en la Cathédrale, Mgr Le Saux, le vénérable évêque du diocèse, présida cette cérémonie du souvenir. L'église était ornée de drapeaux français et une longue oriflamme tricolore tombait des volutes du vaste édifice au-dessus de l'autel.

Près de Mgr l'Evêque de Beauvais, qui tenait chapelle pontificale, se trouvaient : M. le chanoine Coen, supérieur de l'Institut Saint-Vincent; M. l'abbé Cavillon, aumônier de l'Hôtel général; M. l'abbé Boclet, vicaire à la Cathédrale, etc.

Aux premiers rangs de l'assistance, nous avons remarqué : MM. Gaston de Parseval et Michel Robert, adjoints; Paulat, Brunet et Frigault, conseillers municipaux; André Paisant, député de la 1^{re} circonscription de Senlis; le colonel Lubet, commandant d'étapes; le chef de bataillon Pierrard, major de la Place; les Médecins et Officiers gestionnaires de différentes formations sanitaires; l'officier d'administration de 1^{re} classe du génie Dupont, et l'officier d'administration d'artillerie coloniale Vacherot, du service du génie régional; le président Paisant; Herbet, juge d'instruction; Prévost, conservateur des hypothèques; Leclercq, sous-inspecteur de l'enregistrement; Bayle, receveur de l'enregistrement; Harem, ingénieur des ponts et chaussées; Morand, avocat; Petit et Louat, notaires; Chanove; Bonamy; Lelièvre; Blanchet, maire d'Aumont; Brenne; Baudelouque; Debras, gardien-chef de la maison d'arrêt; les rédacteurs du *Moniteur de l'Oise*, du *Courrier de l'Oise*, etc.

Dans la nef et sur les bas-côtés, l'affluence est considérable et pieusement recueillie.

La messe basse est célébrée par Mgr Dourlent, archevêque.

Au cours de la cérémonie, la maîtrise de la Cathédrale, sous l'habile direction de M. Rivière, a exécuté un très beau programme musical avec accompagnement de violon. *Credo*, de Dumont, *O Salutaris*, de Gounod, *Beati, Sedenti et Ego sum de Mors et Vita*, de Gounod, et le *De Profundis* en faux bourdon.

M. Tincl, avec son talent toujours si goûté, tenait le grand orgue.

La quête a été faite par M. l'abbé Boclet, vicaire, et Mme la comtesse de Colombiers.

La vieille et harmonieuse Cathédrale — blessée elle aussi — a vibré et palpité sous l'ardente parole d'un prédicateur qui, pour émouvoir jusqu'aux larmes tout le peuple des fidèles, n'a eu qu'à laisser courir son âme de Meusien sous les volutes de l'église. C'est Mgr Henry, vicaire général de la Cathédrale de Verdun, qui parlait.

D'une voix forte et bien timbrée et d'une diction parfaite, l'éloquent vicaire général sut exprimer les sentiments qui animaient tous les cœurs en cette journée commémorative.

Pour retracer avec plus de fougue encore le martyre de notre ville, l'orateur fit appel aux souvenirs que lui laissa le martyre de l'héroïque citadelle des bords de la Meuse et stigmatisa les crimes allemands commis à Senlis.

« Verdun et Senlis, dit-il, sont deux villes entre les autres qui ont écrit de leur sang ces mots que les siècles n'effaceront pas : « Nous restons la France », comme autrefois les chrétiens martyrs se dressaient devant les empereurs bourreaux, en s'écriant : « Je suis chrétien, vous n'avez pas ma foi ».

Après avoir fait une saisissante et merveilleuse description de la beauté du visage de la mère, Mgr Henry découvre dans la beauté de cette mère, une beauté toute gaulesque qui représente quelque chose de vigoureux, de fort et d'énergique. Citant les beautés historiques des temps passés, le prélat exprime aux beaux-arts artistiques de notre Ville, Saint-Pierre, Saint-Frambourg, la Victoire, le vieux-château et notre vieille et si superbe Cathédrale dont la flèche rappelle l'élévation du christianisme, attiré nos regards et élève nos âmes et nos cœurs.

L'abbaye Saint-Vincent non plus n'est pas oubliée par Mgr Henry, qui fait un éloge bien mérité de son institution et de son éducation.

« La beauté de la mère, c'est son cœur, car c'est de là que proviennent toutes les richesses et tous les dons. C'est de son cœur que vient la formation des enfants. De nos cités, le cœur c'est l'église, la maison de prières. Est-ce que ce n'est pas

d'elle que nous avons reçu le baptême ? Combien, Cathédrale de Senlis, d'astu pas préparé de tes enfants à la cérémonie de la première communion ? Combien de fidèles sont venus depuis des siècles à tes autels jurer leur amour ? Combien d'âmes as-tu réconciliées avec leur Dieu ? Combien de cercueils ne sont-ils pas passés par toi avant d'aller au champ de repos jusqu'à la résurrection ? Senlis ! si la Cathédrale a vieilli, si elle a des rides, ce sont les usures de l'amour, c'est donc qu'on t'a aimé et qu'on t'aime encore !

« Reims, Arras, Soissons, Verdun ont connu les fureurs diaboliques de l'ennemi, Senlis a aussi connu ces tristesses, mais qui donc oserait dire que ce sont des laideurs, non, elle est belle encore votre ville, elle porte une beauté glorieuse qui ne s'effacera jamais.

« 104 maisons incendiées, des habitants fusillés sans aucune raison, voila ton œuvre, Allemagne. Ces maisons, nous en avons le ferme espoir, nous les verrons renaître, les pouvoirs publics nous y aideront, la grande rue brûlée c'est l'artère générale de la ville, la maison de chacun c'est le sanctuaire où s'est fécondé la famille, c'est là où les parents sont morts sous l'œcil du crucifix, dans cette maison, c'est le coin de la cheminée où les pauvres vieux peuvent dire aux jeunes les gloires et les douleurs du passé, mais aussi les espérances de l'avenir. Cette vieille et cette jeunesse, c'est comme deux amours qui descendent et deux amours qui montent. Ils ont incendié sans motif vos demeures, ils ont aussi incendié votre cathédrale, elle porte les traces de leurs abus. Ah ! je le reconnais bien là, peuple de Bismarck, s'écrie l'orateur, tu avais juré de détruire l'âme française et la religion catholique, tu espérais trouver des germes de discorde pour ébranler notre moral mais tes efforts n'ont pu y parvenir, tu as essayé, par les conceptions philosophiques et par la vente de tes produits, à vouloir triompher de nous, mais ce fut en pure perte, notre moral et notre religion sont restés inébranlables et durs comme du granit.

« Rendons hommage à l'ange qui a gardé votre magnifique Cathédrale, alors que tant d'autres ont souffert et ont même été détruites par un ennemi sacrilège. En gardant votre église, il a gardé Senlis et ses foyers.

« Dans votre cité, je vois des deuils, ici, aussi, l'allemand a frappé la jeunesse, Senlis, ce sont ses espérances que l'envahisseur est venu le ravir au cœur. Mères, pleurez vos enfants, car ils vous ont pris ce que vous aviez de plus cher à vos cœurs. Vos fils, c'est votre sang qu'ils ont donné pour la France, comme l'ont fait autrefois les Martyrs et le Christ rédempteur. Le sang de vos enfants a consacré, une fois de plus, la splendeur de vos cœurs. Et ces ouvriers qui, eux également, sont tombés sous les balles allemandes. Eux aussi, ces modestes travailleurs, au labeur caché et si nécessaire, ont droit à nos hommages et à notre souvenir.

Après avoir adressé aux familles de ces victimes un témoignage d'admiration, Mgr Henry, très écouté, salue le collège Saint-Vincent dont le sympathique supérieur, M. le chanoine Coen, prodigue tant de marques de dévouement et de patriotisme pendant l'invasion allemande.

Puis l'orateur en arrive à la mort si héroïque de notre maire.

« Senlis, tu n'oublieras jamais l'homme qui repose dans ton cimetière, M. Eugène Odent, ton maire, l'homme droit, probe, dévoué, bon, chef de famille admirable et ayant des sentiments de foi les plus religieux. Vous êtes tombé, glorieux maire, sous les balles meurtrières de l'ennemi parce que vous avez poussé le dévouement, pour votre Senlis, jusqu'à la mort. Vous qui, depuis si longtemps, êtes l'administrateur aimé et respecté de cette cité, les habitants vous en expriment une éternelle reconnaissance.

Que dire du Pasteur vénéré de cette paroisse ? Vous avez connu ses tristesses, ses angoisses, ses douleurs, lorsqu'il vit l'ennemi qui approchait, lorsqu'il aperçut sa belle cathédrale atteinte par les obus. Vous vous rappelez son attitude courageuse devant les officiers allemands et vous savez dans quelles conditions il s'offrit comme otage, et même comme victime, s'il le fallait, pour sauver votre ville menacée de destruction complète. Voilà ce que peut faire le patriotisme d'un prêtre !

Entendant, Mgr Henry voulut, comme conclusion de son éloquente allocution, donner un blason. Il est composé de flammes sur champ d'azur, sur lequel sont gravés ces mots :

SENILIS

Religion — Patrie

Senlis, sois toujours fidèle

à la Religion et à la Patrie

En quelques mots, Mgr Le Saux remercia Mgr Henry de son intéressant discours, vous êtes bien qualifié pour nous parler du martyre de Senlis, vous qui avez connu les heures douloureuses où l'ennemi tentait d'approcher de la ville meusienne, dit le prélat. Après avoir fait

l'éloge du général Pétain et exprimé son tribut d'admiration au maréchal Foch dont la Ville de Senlis rendait dernièrement un si éloquent témoignage de gratitude et de confiance, Mgr l'Evêque analysa les récents succès des alliés depuis le 15 juillet dernier, et remercia Dieu d'avoir encore une fois conduit nos armées à la poursuite victorieuse de l'envahisseur. A tous, généraux, officiers et soldats, il adressa sa reconnaissance la plus vive pour la vaillance et le dévouement avec lesquels ils luttent pour le salut du pays et pour la victoire.

Après le *De Profundis* en faux bourdon exécuté par la Maîtrise, Mgr Le Saux a donné l'absoute.

C'est de grand cœur que les assistants s'associèrent aux prières formulées pour le repos de l'âme de ceux dont on venait de nous parler avec tant d'élévation, de foi et de patriotisme.

Au Cimetière

A deux heures, le cortège composé de MM. de Parseval et Robert, adjoints; Charbonnier, sous-préfet; Paisant, député; plusieurs Conseillers municipaux, de Fonctionnaires civils et municipaux, Officiers, etc., quittait l'Hôtel de Ville et se rendait au cimetière.

A son entrée dans la nécropole, il était rejoint par Mgr l'Evêque de Beauvais, Mgr Henry, Mgr Dourlent, M. le chanoine Coen, etc. Sa Grandeur Mgr Le Saux alla saluer le représentant du gouvernement qui lui rendit son salut.

Arrivé à la tombe de M. Odent, maire, M. de Parseval, ayant fait déposer une gerbe de fleurs, prononça quelques paroles saluant au nom de la Municipalité, du Conseil municipal et de la Population, cette héroïque victime du devoir.

Mgr l'Evêque de Beauvais récita une prière et s'inclina devant la veuve du regretté maire et de sa fille, Mlle Antoinette Odent.

Ah ! le douloureux pèlerinage que cette visite du champ des morts ! Quel calvaire et combien n'avons-nous pas vu de larmes parmi l'assistance Emouvant cimetière où, ça et là, on lit un nom, puis cette phrase courte, sèche, qui précède la haie au passant : « Fusillé par les Allemands ».

Le cortège se rendit ensuite devant les victimes de l'invasion et du droit, des fleurs furent placées au milieu de leurs tombes.

M. de Parseval, après avoir rappelé le nom des otages victimes de l'invasion, prononça quelques paroles émouvantes à la mémoire de tous ces braves tombés en 1914, victimes du devoir.

Un *De Profundis* fut récita à leur intention par Mgr Le Saux; puis on alla sur la tombe de M. Boulet, notre concitoyen, qui lui aussi fut une victime de l'invasion allemande.

De là, on arriva au monument élevé à la gloire des enfants du canton de Senlis morts pour la France en 1870-71. Dans nos hommages rendus à la mémoire de nos chers morts, nous n'oublions pas, dit M. de Parseval, nos glorieux vétérans de 1870-71. Une palme fut déposée au pied du monument par les soins de la 105^e section des Vétérans des armées de terre et de mer.

On quitta ce cimetière pour se rendre au cimetière militaire. Là, sont inhumés déjà nombreux, Français, Anglais et Américains, tous côte à côte, unis dans la mort comme ils le furent dans la gloire.

Devant le monument très modeste dont le *Courrier de l'Oise* a donné dernièrement une description succincte, et après avoir fait déposer une gerbe de fleurs sur le monument, M. de Parseval saluant les tombes de ces héros, prononça ces quelques mots : Au cours des dernières offensives allemandes, alors que Senlis pouvait être menacé, ce sont eux-là, qui ont évité de nouveau les horreurs de l'invasion, en formant par leur vaillance et leur abnégation, un rempart infranchissable.

M. le Colonel Lubet, commandant d'étapes, représentant l'armée, et d'avec des paroles de soldat, le salut de la France, des cités, des familles, des chefs et des soldats, pour ceux qui ont si généreusement et si noblement versé leur sang pour le pays. Vous êtes tombés pour le sauver, dit-il en terminant, vous avez été pleurés, mais vous serez vengés !

Mgr Le Saux étendit sa bénédiction sur ce monument et sur les tombes de nos défenseurs français et alliés. La foule se rendit ensuite sur les tombes et put contempler le parfait entretien de ce cimetière où des mains pieuses viennent chaque jour déposer la fleur du souvenir, de la reconnaissance et de l'espérance sur :

Ceux qui pieusement sont morts pour la Patrie, Ont droit qu'à leur cercueil, la foule vienne et prie.

La cérémonie se termina sans aucun autre discours.

Notre confrère Marius Alix, du *Petit Journal*, a interviewé, à la sortie du cimetière, M. le Sous-Préfet, qui lui a fait les déclarations suivantes :

« Senlis a été secoué d'un long frisson lors de la récente avance allemande. « Allait-il revoir d'anciennes horreurs ! « Dans ce sentiment, nous avons voulu « une cérémonie imposante par le nom- « bre. Mais on sent la victoire planer sur « nos drapeaux. Oh ! Alors comme nous « allons, au jour béni du triomphe pro- « chain, les fêter comme ils le méritent « nos morts de Senlis qui sont un peu « comme les ouvriers de la première « heure de la paix victorieuse qui pointe « de partout. »

SITUATIONS

pour Jeunes Gens, Jeunes Filles et Adultes
Brochure envoyée franco
PIERRE, 63, rue de Rivoli, 63 — PARIS

La Croix-Rouge Américaine ET la reconstitution Agricole

L'aide que nous donnons à chaque instant nos Alliés pour la reconstitution agricole des pays reconquis constitue, sans contredit, l'un des plus beaux exemples de cette solidarité de sentiments que la durée de la guerre allume chaque jour davantage. La Société royale d'Angleterre, la Société des Amis ont déjà fourni pour la reprise de la vie agricole, dans les pays dévastés, une contribution dont tous nos lecteurs savent l'intérêt ; mais, à côté de ces groupements, la Croix-Rouge américaine, dont les ressources et l'activité sont considérables, vient de s'intéresser également à la reconstitution agricole dans la France libérée.

Adoptant, sur les conseils du capitaine de Varen, qui est l'agent de liaison actif pour toutes les questions agricoles entre le ministère des Régions libérées, celui de l'Agriculture, le Haut Commissariat aux Etats-Unis et les œuvres d'assistance, l'idée de l'établissement temporaire à l'intérieur des agriculteurs évacués, la Croix-Rouge américaine, par l'aide pécuniaire et les allocations en nature qu'elle leur fournit, tente actuellement de fixer pour la durée de la guerre, sur des fermes vacantes de la France libre, les cultivateurs de leurs exploitations.

Toutefois la recherche de ces exploitations est difficile, et il convient de ne pas laisser trop longtemps sans abri les agriculteurs évacués, leur personnel, les attelages et le matériel qu'ils ont pu sauver. Aussi, pour éviter ces lenteurs, la Croix-Rouge américaine vient de constituer un centre où des agriculteurs évacués, groupés en coopératives, pourront immédiatement donner cours à leur activité.

Le Domaine de Montifant, sur le territoire de Bourges, et 2,300 hectares des terres militaires du polygone viennent d'être loués à cet effet. Des baraques sont y ont envoyés et vont constituer sur les communes d'Osmy, de Savigny, d'Avor, de Bongy, de Crosse et autres villages limitrophes du polygone de véritables centres où vont se réfugier les agriculteurs évacués. Le matériel agricole fourni à la Croix-Rouge américaine par l'Office de reconstitution agricole va permettre, étant mis à la disposition des agriculteurs groupés en coopératives, la culture de ces terres, dont le lieutenant Harry, ingénieur agricole, agriculteur de Pas-de-Calais, assure la répartition. De son côté, la Croix-Rouge américaine pourvoit moyennant une légère redevance de 1 franc par jour à la subsistance de chaque agriculteur. Ainsi la vie matérielle est assurée, et les moyens d'action seront fournis.

C'est donc à la fois un véritable centre de groupement de nos malheureux émigrés et de colonisation de terrain presque abandonnés qui se forme. C'est déjà là un double but dont l'intérêt est considérable.

Mais il semble que l'œuvre de la Croix-Rouge américaine est intéressante également à un autre point de vue. Elle va permettre en effet d'habituer les cultivateurs que les nécessités du moment auront groupés en coopératives à l'esprit d'association. Comme le disait récemment M. Hilier, des efforts dans le genre de ceux que tente la Croix-Rouge américaine constituent des grandes œuvres préparatoires aux travaux qu'il faudra entreprendre pour remettre en valeur les terrains reconquis. En outre, la collaboration de personnalités américaines à l'œuvre de reconstitution ne peut que aiguiller vers des méthodes plus nouvelles et plus hardies. Si les agriculteurs des régions envahies sont de merveilleux praticiens, et si la perfection des méthodes culturales et des résultats obtenus dans nos régions de grande culture sont pour nos amis d'Amérique un sujet d'étonnement, car ils ne pouvaient soupçonner au travers les chiffres donnés par nos statistiques officielles, l'habileté des cultivateurs de France, la qualité de ses sols, et le fini des opérations culturales, il nous reste beaucoup à faire pour industrialiser et commercialiser nos méthodes agricoles. Et dans ce domaine, l'Américain reste le grand maître. La Croix-Rouge, conduisant les cultivateurs qu'elle recueille vers des pratiques plus modernes pour la transformation des produits, pour la vente en commun, pour grouper la main-d'œuvre, pour habituer le cultivateur à se servir du crédit et faire appel utilement aux capitaux et à l'industrie. De ce fait, l'idée coopérative, qui doit permettre à la culture de s'affranchir peu à peu de la tutelle que le commerce et l'industrie exercent sur elle, ne peut manquer de grandir. Cette émancipation de la culture, la Croix-Rouge américaine l'a d'elle-même et sans bruit, et l'agriculture des pays libérés la lui devra en partie.

PIERRE BERTHAULT.

L'insigne du civil blessé de guerre.

M. Pams vient d'adresser aux préfets des instructions relatives à l'attribution de l'insigne réservé aux blessés civils de la guerre. Cet insigne ne constitue ni une récompense ni une décoration. C'est une simple attestation, analogue au certificat d'origine de blessure que l'on délivre à nos soldats.

Toute personne, quel que soit son âge ou son sexe, y a droit si elle a été victime d'une blessure ou d'une mutilation provenant d'un fait de guerre imputable à l'ennemi.

L'instruction de la demande a lieu dans le département où réside l'intéressé. Le ministre statue en dernier ressort.

Les canons qui bombardèrent Paris

L'avance victorieuse de nos troupes nous donne l'espoir que Paris est désormais à l'abri des bombardements à longue portée. Au sujet des divers canons à longue portée qui envoyèrent des obus sur la région parisienne, M. Charles Leboucq, député de la Seine, membre de la commission de l'armée, vient de donner, dans *Excelsior*, les intéressants renseignements suivants :

Il y eut trois séries de bombardements : la première par trois pièces de 220, installées à Crépy-en-Laonnois, que nos canonnières furent assez heureuses pour réduire à tout jamais au silence ; la seconde, par deux pièces de 240 disposées à Beuvry-sur-Braye (?) près de Guiscard, et que des batteries sorties par des artillers américains se préparèrent à contre-attaquer quand, à la suite de l'offensive de Juin, celles-ci furent ramenées en arrière, la troisième, par des pièces de marine de 320 « qu', embusquées près de Soissons, nous envoyèrent, de 80 kilomètres de distance, des projectiles plus bruyants et de capacité offensive supérieure. »

Il semble que nulle part les Allemands ne soient maintenant assez en sécurité pour reconstruire des plates-formes et recommencer.

DÉPARTEMENT

Une belle manifestation sportive.

L'Annuaire des Sports de l'Oise organise actuellement sous les auspices du Comité de Patronage des Hopitaux Militaires de Nogent-sur-Oise, avec le concours du Groupe Lyrique Nogentais, une grande manifestation sportive et de bienfaisance.

La date de cette fête, primitivement fixée au 16 Juin, a été reportée, en raison des événements, au dimanche 29 septembre.

Nous espérons que tous les sportsmen de notre région et surtout les adhérents des Sociétés athlétiques et sportives tiendront à honneur de répondre à l'appel que leur adresse les dévoués organisateurs de cette réunion dont il nous est permis d'augurer le succès.

Que nos jeunes gens se hâtent d'envoyer dès maintenant leur engagement (dont le prix est fixé à un franc) au siège social de l'Annuaire des Sports, 44, rue Jules Juillet à Creil.

Rappelons que les épreuves de l'Athlète et de l'Athlète complet comprennent :

- Courses : 100 mètres plat. 1500 —
- Saut : En hauteur avec élan. En longueur avec élan. Corder lisse.
- Lancement du poids (main droite).
- Leve de la gueuse, 30 et 40 kilos.

Nous donnerons dans un prochain numéro le programme complet de la partie musicale et artistique de cette belle fête de bienfaisance.

Les Pommes de terre.

Le ministère de l'Agriculture communique la note suivante :

La végétation des pommes de terre, arrêtée par la sécheresse, a repris activement presque partout. Les conséquences de cet accident doivent attirer l'attention des cultivateurs.

La plupart des variétés cultivées, sinon toutes, vont produire une nouvelle génération de tubercules. Les premiers formés avant la sécheresse ne se développeront plus, les derniers n'arriveront pas à complète maturité ; ils seront de mauvaise conservation. Aussi est-il nécessaire dès l'arrachage de trier les plants. Choisir de préférence les tubercules de la grosseur petite-moyenne (50 à 100 gr.) Le verdissement par un séjour sur terre en pleine lumière garantira la conservation et assurera de la vigueur aux germes. Les tas de semence, peu épais, seront placés dans des locaux bien éclairés et aussi secs que possible.

Sans ces précautions, nous connaîtrions en 1919 une crise de nature à compromettre gravement notre ravitaillement.

Le plus sûr des Placements

Vous voulez que votre argent vous rapporte et qu'il ne coure aucun risque ? Rien de plus simple. Vous effectuerez le plus rémunérateur des placements sûrs ; en achetant des *Bons de la Défense Nationale*.

Voici à quel prix on peut obtenir immédiatement ces titres, qui rapportent 5 0/0 d'intérêt.

MONTANT DES BONS à l'échéance	PRIX NET des BONS de la DÉFENSE NATIONALE		
	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS
5 25	—	—	5 25
20	—	—	20
100	99 70	98	97 50
1000	998 50	995	992 50
10000	9970	9900	9850

On trouve les Bons de la Défense Nationale partout : Agents du Trésor, Percepteurs, Bureaux de poste, Agents de Change, Banque de France et ses Succursales, Sociétés de crédit et leurs Succursales, dans toutes les Banques et chez les Notaires.

A Travers Senlis

Conseil municipal.

A l'ouverture de la séance du Conseil Municipal réuni le 23 Août dernier, M. de Parseval avait soumis au conseil municipal, dans les termes que nous avons annoncés dans notre numéro du 25 Août une adresse d'admiration et de reconnaissance à M. Clémentineau, Président du Conseil et à M. le Maréchal Foch.

M. le Maire reprit de M. Clémentineau la lettre suivante :

Paris, le 3 Septembre 1918.

Monsieur le Maire,

Le Président du Conseil a été très touché des sentiments que vous lui avez exprimés au nom du Conseil municipal de Senlis. La marque de confiance que lui témoignent les délégués d'une Ville oiseusement meurtrie est un précieux encouragement.

Il me charge de vous en remercier bien vivement et de vous transmettre l'expression de son ardente conviction dans le triomphe de nos armes.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma haute satisfaction.

Signé
Le Chef du Secrétariat particulier.

M. le Maréchal Foch en remerciant le Maire s'exprime ainsi :

G. G. G., le 4 Septembre 1918.

Monsieur le Maire,

J'ai gardé le meilleur souvenir de mon séjour à Senlis et suis très sensible aux félicitations de son Conseil municipal, je vous prie de lui transmettre et d'accepter vous-même mes sincères remerciements.

Veuillez bien agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes dévoués sentiments.

J. FOCH.

Il n'y a plus de gaz !

Samedi dernier, alors que le tirage de notre journal était en route, le gaz était arrêté. Une affiche placardée sur les murs de la ville, faisait connaître qu'en raison du manque de charbon de l'usine, la fabrication du gaz était suspendue.

Nous avons du parer par des moyens de fortune pour terminer le tirage du *Courrier de l'Oise* et satisfaire nos lecteurs.

Cette situation serait due à la crise des transports, car, le Directeur provisoire de la G^e du gaz dans son affiche indique qu'il n'y a pas de charbon en route pour Senlis.

Au moment même, le *Courrier de l'Oise* — comme nos lecteurs ont pu s'en rendre compte — publiait un avis rappelant aux abonnés la réglementation de la consommation de gaz, mais il n'était nullement question de l'arrêt brusque de l'usine.

Les maisons de commerce qui emploient le gaz pour mettre en marche leurs moteurs, éprouvent un grand préjudice du fait de cet arrêt, de même les petits ménages dont l'approvisionnement en charbon est si minime et qui sont privés de ce chauffage si économique.

Il faut espérer que cette situation ne se prolongera pas trop longtemps, et que les démarches nécessaires sont faites pour obtenir le charbon pour la remise en marche de l'usine.

Une œuvre anglo-américaine au front.

Sous ce titre, nous lisons dans l'*Echo de Paris* :

C'est à une jeune fille anglaise, Miss Haquet, que revient l'honneur d'avoir créé la première, au front, des œuvres destinées à reconforter moralement et physiquement les soldats qui reviennent de la tranchée.

Miss Haquet, fille d'un général irlandais, était en France au moment de nos premiers revers. Bien qu'elle fût partie d'aucune organisation officielle, elle vit spontanément à Senlis au moment précis où les Allemands en étaient chassés. C'était le désordre et la pénurie, les secours n'étaient point organisés. Il y avait place pour toutes les générosités. Miss Haquet s'employa à distribuer du pain au passage des évacués et des soldats, à soigner les blessés. Elle eut la première vision de l'œuvre qu'elle pourrait créer quelques semaines plus tard et qui date de janvier 1915.

Cette œuvre est considérable ; modeste à ses débuts, elle s'étend aujourd'hui à presque tout le secteur d'une armée. Elle est d'une utilité générale, dit Miss Haquet qui, s'exprimant en un français pittoresque, ajoute : « C'est une œuvre de « système D » !... »

Plusieurs centaines de soldats fréquentent quotidiennement les cantines y font leur courrier, lisent, jouent aux échecs, apprennent l'anglais, etc.

Miss Haquet a été aidée dans son œuvre par Miss Lowther, par la vicomtesse de Breuille, et une Américaine, Mme Marie Mather.

Le commandement a su témoigner à ces femmes le gré de la France. Dès octobre 1916, Miss Haquet était citée à l'ordre du 13^e corps d'armée dans les termes suivants :

« A montré depuis près de deux ans un inlassable dévouement à nos blessés et à nos malades. S'est particulièrement signalée au cours des bombardements d'une localité et n'a cessé de donner aux victimes des soins pressés. »

Pharmacie ouverte.

Demain dimanche, M. Bardou, rue de l'Apport-au-Pain.

Mort du général Brugère.

Le général Brugère, ancien généralissime de l'armée française, est mort subitement au col du Lautaret (Hautes-Alpes) d'une attaque d'apoplexie foudroyante, à l'âge de 77 ans.

Sous Sadi-Carnot, il occupa le poste de secrétaire général de la Présidence de la République.

Il commanda successivement les 8^e et 2^e corps d'armée, devint gouverneur de Paris, membre du Conseil supérieur de la guerre, inspecteur d'armée, et enfin vice-président du Conseil supérieur de la guerre et généralissime de l'armée française.

On se souvient du mépris qu'il témoigna publiquement au principal organisateur des fiches dans l'armée.

C'est une grande et belle figure de soldat, pleine de confiance, de foi et de patriotisme qui disparaît.

Il laisse une veuve et six enfants.

On sait que l'une de ses filles s'est mariée avec M. Maurange de Lavareille, ancien juge au tribunal civil de première instance de Senlis.

Obsèques.

Les obsèques du baron E. de Pontalba dont nous avons annoncé le décès dans notre dernier numéro, ont eu lieu lundi matin en la Cathédrale de Senlis, où le corps avait été transporté, en présence d'une nombreuse affluence.

L'absoute a été donnée par Mgr Dourlent, archevêque de Senlis.

L'inhumation a eu lieu au cimetière dans un caveau de famille.

En cette douloureuse circonstance, nous adressons aux membres de la famille du baron E. de Pontalba que cette mort met en deuil, l'expression de nos plus vives condoléances.

Classement des chevaux.

Il sera procédé le 10 septembre prochain, à 7 heures du matin, au classement et à la réquisition des chevaux, juvéniles, âgés de 4 ans et des muets et mules âgés de 3 ans.

Les opérations se feront à la porte de Compiègne pour les animaux qui ont déjà été classés et pour ceux qui n'ont pas encore été visités.

Les chevaux entiers, ainsi que les chevaux réformés de l'armée devront être présentés.

La crise du chocolat.

Toutes les ménagères savent la difficulté qu'on a de se procurer actuellement du chocolat, chez tous les épiceries, on vous répond invariablement : « Nous n'en avons pas pour le moment, nous en attendons ».

Mais il n'y a pas de chocolats qui peuvent vendre cette denrée, il y a d'autres commerçants qui, quoique ayant petites boutiques font de bonnes affaires.

Témoin, ce dialogue entendu mardi dernier, à 4 heures 1/2 dans une boutique d'une commerçante de notre ville.

Deux militaires viennent de se ravitailler, et au moment de partir, l'un d'eux pose cette question : « Vous avez bien du chocolat ».

La commerçante : « Non... cependant puisque vous êtes un client pour moi, je vais vous en céder une demi-livre pour 1 fr. 40 ».

Le deuxième militaire voyant les succès de son camarade en obtint à son tour, une 1/2 livre également.

La marchande : « Surtout ne dites rien à personne, ni à vos camarades ».

Conclusions. — Nous pensions que les militaires pouvaient se ravitailler dans les coopératives militaires, et qu'il était naturel que le chocolat des commerçants civils soit laissé à la disposition des civils.

Nous nous sommes trompés, voilà tout. Nous conseillons cependant à la commerçante en question de poser à la devanture de sa boutique un écriteau :

« ICI ON VEND DU CHOCOLAT »

Sa marchandise trouvera bien vite des clients civils.

Messe anniversaire.

Une messe anniversaire sera dite en l'église Cathédrale de Senlis, le Lundi 9 septembre à 9 heures du matin, pour le repos de l'âme de Monsieur Dubuisson.

Le prix du vin dans l'Oise.

Le général commandant l'armée a décidé que désormais le vin rouge (red wine) serait vendu 2 francs le litre et le vin blanc (white wine) 2 fr. 20 le litre sur le territoire du département de l'Oise faisant partie de la zone des armées, à tous les militaires de tous grades des troupes françaises et alliées, le titre alcoolique ne devant pas être inférieur à 7 degrés.

Retraites ouvrières et paysannes.

Les assujettis à la loi sur les retraites ouvrières sont invités à rapporter à la Mairie la carte annuelle arrivée à échéance dans le cours du mois de Août 1918, et à retirer la carte afférente à la période du 1^{er} Août 1918 à la fin du mois de Août 1919.

A cet effet, il est rappelé aux assurés que la carte annuelle ne pouvant comporter qu'une seule année de versements, l'échange de carte doit avoir lieu chaque année dans la première huitaine du mois qui suit celui de l'anniversaire de naissance.

En négligeant de remplir chaque année cette formalité obligatoire, les assurés risquent de perdre les avantages de tout ou partie de l'allocation de l'Etat au moment de la liquidation de leur pension.

Dans leur intérêt, les assurés sont invités à procéder d'urgence, tant à l'échange des cartes échues depuis le 1^{er} Août dernier, qu'à celui des cartes qui, depuis la mobilisation, pourraient être restées en souffrance à la Mairie.

Etat-civil de Senlis du 1^{er} au 6 septembre 1918.

- Naissance. — Jeanne-Marie-Madeleine Stoeffler, rue de la Porte-Aiguillière. Décès. — Beaucerf Georges-Albert, 4 mois, 2, rue des Vignes. — Labbé Flore Adélaïde Veuve Delahaye, 77 ans, rue de la Bretonnerie n° 3. — Caloire Louis-Alfred, 72 ans, rue du faubourg Saint-Martin.

CREIL

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal était convoqué en séance extraordinaire, vendredi, à 2 heures 1/2 pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1^o Compte-rendu des opérations effectuées par la Commission de ravitaillement pendant l'hiver 1917-1918.

2^o Demandes de crédits pour : 1. — Achat de bois de chauffage pour céder à la population. 2. — Achat de denrées diverses pour céder également à la population.

3^o Achat d'un ou plusieurs camions automobiles provenant de l'armée et devant servir aux divers services publics.

4^o Installation de chaudières à l'abattoir pour cuire les débris de viande et d'os.

5^o Vœu tendant à l'augmentation de l'allocation militaire.

Nécrologie.

Nous apprenons la mort de notre confrère, M. Camille Vermont, Directeur, propriétaire de la Semaine de l'Oise, décédé le 30 août 1918, à Paris, rue Cail, chez M. Charles Bardoulet, son beau-frère.

Les obsèques ont eu lieu mardi dernier à Paris.

M. Camille Vermont était un excellent confrère et à l'esprit très libéral.

Nous adressons à Mme Vermont, sa veuve ; à Mlle Andrée et Yvonne Vermont, ses filles ; à M. Roland Vermont, son fils, aux armées, nos vives condoléances.

Nous apprenons la mort de Mme veuve Fessart, née Martin, mère et belle-mère de M. et Mme Léon Destrie, propriétaire à Creil, décédée le 22 août dernier, à Villiedieu, à l'âge de 88 ans.

L'inhumation a eu lieu provisoirement au cimetière de Villiedieu (Manche) où le corps sera ramené à Montataire, dans le caveau de famille, dès que les circonstances le permettront.

A M. et Mme Destrie et à leur famille, nos plus sincères condoléances.

Citations.

M. Marcel Morel, sous-lieutenant au 1^{er} régiment d'infanterie, gendre de M. Gorge, premier adjoint, vient d'obtenir la belle citation suivante :

Ordre du Corps d'Armée. Le Général commandant le 3^e corps d'armée cite le sous-lieutenant Morel Marcel, du 1^{er} régiment d'infanterie :

« Le 24 juillet 1918, a conduit sa section à l'assaut d'un nid de résistance ; s'est porté résolument en arrière de la deuxième tranchée allemande pour en assurer l'encercllement, y a ensuite ramené ses hommes au pas de course, forçant la résistance de l'ennemi et ramenant des prisonniers ».

Nous adressons avec nos vives félicitations, nos meilleurs vœux de prompt rétablissement à M. Morel, qui vient d'être grièvement blessé.

Nous enregistrons avec plaisir la deuxième citation à l'ordre du régiment, obtenue par M. Lucien Petit, fils du dévoué secrétaire de la mairie :

Ordre du Régiment. Petit Lucien, soldat musicien à la C. H. R. (matricule 12.022).

« Pendant les journées des 15 et 16 juillet 1918, s'est distingué en transportant de nombreux blessés sous un très violent bombardement, s'était déjà signalé fréquemment au cours de la campagne ».

Signé : VOINIER. Nous félicitons sincèrement ce jeune brave et sa famille.

Nous sommes heureux de publier la 4^e citation obtenue par M. Marcel Delamarre, brigadier téléphoniste à l'Etat major du régiment, petit-fils de M. Grison-Havy :

« Brigadier téléphoniste d'une bravoure exemplaire, s'est distingué particulièrement pendant la période du 30 mai au 18 juillet, en assurant, au mépris de la fatigue et des bombardements, la pose et la réparation des lignes téléphoniques ; a assuré dans des circonstances difficiles le parfait fonctionnement d'un relais avancé ».

Nos chaleureuses félicitations au jeune Delamarre et nos compliments à sa famille.

Quatrième citation de M. le docteur Baudon (Auguste).

M. le docteur Baudon vient d'être l'objet de la citation (la 4^e) suivante :

Le Général commandant la 1^{re} division coloniale, cite à l'ordre de la Division :

« Baudon (Auguste), officier dévoué, a, pendant l'attaque des 8 et 9 août, en l'absence du médecin-chef du G. B. D., dirigé les évacuations des blessés avec beaucoup de compétence et un dévouement constant, assurant personnellement la bonne marche du service dans les postes les plus avancés. A été nommé médecin-adjoint au G. B. D. fait preuve des mêmes qualités pendant les affaires des 12 et 23 juillet 1918 ».

(4^e citation).

Une série de plaintes.

Une cinquantaine de personnes, pour se soustraire aux bombardements aériens se rendaient dans un tuf appartenant à Mme P., elle réclamait 1 franc par semaine et par personne. Ne se contentant pas de ce bénéfice tout trouvé, elle a voulu augmenter le prix de cet abri. Les personnes mécontentes, ont porté plainte contre cette trop exigeante personne qui sait si mal comprendre l'humanité.

Plainte a été portée par M. Plet Xavier, 64 ans, chef cantonnier de la ville, pour vol d'une brouette qu'il avait déposée dans le hangar de Mme Rivet, débitante, rue de Gournay. On a des soupçons sur un individu qui loge chez la débitante et qui aurait pris la brouette pour mener une malle à la gare.

Le jeune Matras Maurice, 17 ans, chaudronnier, demeurant rue de Beauvois, est accusé par Mme Lemaire de lui avoir dérobé un lapin, il nie le fait. La justice informe.

Morts au champ d'honneur.

Vaile Antoine-Henri, décédé le 25 avril 1918, à la maison de santé de Palsberg (Allemagne).

Duchaufour Léon, sergent d'infanterie tombé le 15 juillet 1918.

Pertes et trouvaillés.

Perdu. — Cartes d'alimentation : par Mme veuve Renardier, née Noël, 81 ans ; Mme Lefèvre, née Julie Albissier, 43 ans et celle de son mari ; Lantez Fernand, 20 ans, Mme veuve Quignon, née Marbrier Léonarde, 75 ans ; Dubois Jean-Baptiste, 45 ans, garde-frein ; Ometz Alphonse, 32 ans, homme d'équipe au Nord ; un corsage en mousseline de laine bleu clair ; une pochette en toile de bache contenant un livret militaire, certificats de travail, carte d'abonnement de Chautilly à Creil, au nom de Laurent Louis, demeurant à Gouvieux ; un porte-feuille contenant assez de billets de banque ; un sac à main en cuir noir contenant deux portefeuilles dans lesquels se trouvait une assez forte somme ; deux médaillons avec photos, gants, clés et laissez-passer de Creil à Compiègne ; un sac à main en satin noir, contenant un porte-monnaie greuet dans lequel se trouvait une petite somme, une feuille d'identité et une paire de bas ; un trousseau de 2 clés de sûreté réunies par un anneau forme cour.

Etat-civil.

Publication de mariage. — Entre M. Ferdinand-Gaston Leroy, garçon menuisier, domicilié à Eques (Pas-de-Calais), actuellement soldat à la première Section de C. O. A. aux Armées, et Mlle Charlotte-Lazarotte Triquet, manouvrière, domiciliée à Creil, hameau de Vaux.

Décès. — 25. Silvie Minguet, veuve L'homme, 72 ans, sans profession, domiciliée à Villers-Saint-Paul, 29, Liliane-Yolande Basse, 3 mois, 121, rue Jean-Jaurès.

Gouvieux.

Grande matinée de Gala. Encouragé par le grand succès obtenu à son dernier concert, le dépôt d'écloppés de Gouvieux donnera le dimanche 8 septembre prochain à 2 heures précises, une grande matinée de Gala au profit des éclopés de guerre.

Afin de faire mieux encore ; — la direction artistique composée de M. le lieutenant Gaudy du théâtre du Château, M. Georges Chagniat, président de « Comédie » de Paris, M. Roger Taray, baryton de la Gaîté Lyrique — s'est assurée cette fois, le concours d'Artistes de nos grands théâtres, de la Comédie Française — l'Opéra, l'Odéon — l'Opéra Comique — la Gaîté Lyrique, ainsi que de nos grands Concerts parisiens.

Le succès de cette fête s'annonçant pleinement, le nombre des places étant limité, nous engageons vivement nos lecteurs à retenir de suite leurs places chez les principaux commerçants de Gouvieux, Chautilly, Baucan, Lamorlaye, Vieux, Précy, Saint-Léon.

Le prix des places pour cette grande matinée de Bienfaisance est fixé à 3 fr. les premières ; 2 fr. les secondes, 1 fr. les troisièmes.

MONTATAIRE

Procès-verbal pour outrages. Se trouvant place de la Mairie, à Montataire, l'ouvrier d'usine Louis Beurré, a dit une parole déplacée au gendarme Chaffenne.

Un procès-verbal a été dressé, qu'il faut respecter les représentants de la loi.

Ngent-sur-Oise.

Mort au champ d'honneur. Fortin Emile-Eugène, soldat d'infanterie, tombé le 20 juillet 1918.

Etat-civil.

Naissance. — 24. Blave Jacques-Lucien-René, rue Fatimberbe.

Publication de mariage. — Entre M. Idéot Emile, teneur, domicilié à Ngent-sur-Oise, et Mlle Gaudoude, Marie-Elconore, journalière, domiciliée à Pantin.

Décès. — 25. Desbuissons Paul-Adrien-Auguste, 78 ans, sans profession, rue de la Vallée, hospice des Vieillards. — 24. Mathely Simonne-Marguerite, 9 mois, rue de l'Aubier, 52.

Saint-Maximin.

Criminel condamné. Le Courrier de l'Oise, a relaté en son temps le crime dont s'est rendu coupable le nommé Baulard, braconnier, qui, le 22 janvier dernier, tua d'un coup de fusil, Louis Germain, avec qui il avait eu une discussion et de qui il avait reçu un coup de poing.

Devant la cour d'assises où il était poursuivi pour assassinat, le braconnier a avoué en partie son crime.

Sur réquisitoire de M. l'Avocat général Eyguem, et après plaidoirie de M. Delamarre, la cour a condamné Baulard à 7 ans de réclusion.

Villers-Saint-Paul.

Nécrologies. En l'église de Villers, ont eu lieu vendredi 30 août, dans la plus stricte intimité en raison des circonstances, les obsèques de M. Gustave Pichon, horticulteur, décédé à l'âge de 64 ans. Depuis 30 ans, M. Pichon exerçait les fonctions de conseiller municipal et avait été pendant plusieurs années, adjoint au maire.

En cette douloureuse circonstance, nous adressons à Mme Pichon, sa veuve, à M. et Mme Gaston Pichon, ses enfants, à ses petits enfants et à toute la famille, nos bien sincères condoléances.

PONT-Ste-MAXENCE

Verberie.

Citation à l'ordre de l'armée.

La médaille militaire a été conférée au caporal de réserve Deldique Joseph-Albert-Lucien M^o 8906 de la C. H. R. du 1^{er} d'infanterie.

« Excellent gradé, qui n'a cessé de faire preuve d'un courage remarquable et d'un absolu mépris du danger, au cours d'une attaque ennemie, a tenu le poste télégraphique du régiment pendant quatre heures consécutives réparant l'antenne à sept reprises différentes, malgré la violence du bombardement. Toutes les autres liaisons étant coupées a réussi à fournir au Commandement les renseignements les plus précieux. Est resté à son poste jusqu'au dernier moment, pendant qu'un de ses camarades faisait le coup de feu sur l'ennemi qui s'avancait. Deux citations. »

Pour prendre rang du 25 Juillet 1918. La présente nomination comporte l'attribution de la Croix de Guerre avec palmes.

Le caporal Deldique à qui nous adressons toutes nos félicitations, est le fils de M. Deldique, chef de gare en retraite, demeurant à Verberie, rue de Paris.

Dernière Heure

Les Allemands reculent sur tout le front sous la poussée victorieuse des Alliés.

Anglais, Français et Américains délivrent de nombreux villages, font des prisonniers et capturent un important matériel.

Les ennemis battent en retraite vers Cambrai et Douai.

L'éclatante victoire britannique sur la ligne Drocourt Quéant a déjà ses conséquences sur les secteurs voisins : à Lens, où nos amis progressent ; au sud d'Ypres. Sur le front français, des succès sont obtenus entre le canal du Nord et l'Oise, nous avons atteint le bois de l'hôpital. Notre ligne passe par Fréchettes, Guisard, Beaugies, Grandru, Mondescourt et Appilly. Plus à l'est, nous avons franchi l'Ailette et atteint Marzelle.

Il est probable qu'un nouveau repli ennemi ne tardera pas à s'effectuer sur toute cette partie du front, sans que nous ayons eu à entreprendre la redoutable attaque directe du chemin des Dames. La campagne est admirablement dirigée.

De diverses sources, d'une absolue authenticité, il résulte que le moral de l'armée allemande est singulièrement atteint par les revers des dernières semaines. Cet affaiblissement apparaît avec évidence, tant par l'attitude et les réponses des prisonniers que par la manière dont beaucoup d'unités ennemies se comportent dans la bataille elle-même. Il y a cependant encore des troupes de premier ordre. Il est certain aussi que l'ennemi subit une crise grave d'effectifs qui l'a obligé à ramener de 880 à 780, ou même au-dessous, l'effectif de ses bataillons et à faire un usage intensif de ses classes les plus jeunes.

CHRONIQUE AGRICOLE

La récolte du blé

La moisson s'est poursuivie avec activité ; on peut la considérer comme à peu près achevée, même dans les régions les plus tardives.

Les prévisions sur la récolte du blé, qui était annoncée comme devant être bonne dans la plus grande partie de la France, se sont heureusement réalisées. Par l'abondance et le poids des gerbes, le rendement paraît même souvent supérieur à ce qu'on pouvait espérer. Quant à la qualité du grain, elle est généralement indiquée comme bonne ; il est sec et lourd, ce qui est l'indice bien connu d'un bon rendement surtout aux blés d'automne, car la végétation des blés de printemps a été plus irrégulière, et ceux-ci ne répondent pas toujours aux espérances qu'on avait pu concevoir ; la proportion de ces sortes dans l'ensemble de la récolte est, d'ailleurs, sensiblement plus faible que l'année précédente.

Il importe de ne pas créer d'illusions. Quoiqu'elle soit belle dans son ensemble, la récolte du blé ne saurait être équivalente à celles des années qui ont précédé la période de guerre. On ne doit jamais oublier, pour supporter les résultats, qu'une partie du territoire est envahie par l'ennemi, et que cette partie est celle qui donnait les rendements les plus élevés. Il est donc certain que la nouvelle récolte sera insuffisante pour subvenir aux besoins de la consommation pendant l'année. La France devra continuer à recourir à des importations, toujours onéreuses pour le Trésor public, et même toujours difficiles.

La nécessité de maintenir les restrictions dans la consommation du pain s'impose donc. Ces restrictions sont le plus judicieux sur les populations rurales. Le ministre de l'Agriculture a pris l'initiative de les atténuer pour elles pendant la période des moissons. On doit espérer que ces exceptions seront maintenues, eu égard aux exigences du dur labeur du travail des champs.

Matériel industriel Vieux Métaux

Achat au comptant.

Léon DELGORGE Chemin latéral SENLIS (Oise).

RECHERCHE Machines Outils en tous genres

Dynamos Machines à vapeur et tout Matériel

ACHAT D'USINES COMPLÈTES

Tous les Matériaux sont livrés à l'armée et aux usines de guerre.

Etude de M^o Lucien Chastaing, avoué à Senlis (Oise), mobilisé, suppléé par M^o A. SAINTE-BEUVE, avoué honoraire à Senlis.

DIVORCE

D'un jugement rendu par défaut par le tribunal civil de première instance de Senlis (Oise), le dix juillet mil neuf cent dix-huit, enregistré ;

Au profit de Monsieur Léon-Georges-Alexandre Gaudinot, actuellement mobilisé, comme chef de service à l'usine Voinier à Montataire, demeurant audit Montataire, rue de la République ;

Demander, comparant, concluant et plaçant par M^o A. Sainte-Beuve, avoué honoraire à Senlis, suppléant M^o L. Chastaing, son avoué constitué, mobilisé ;

D'autre part ; Contre Madame Berthe-Rosalie Quentin, épouse de Monsieur Gaudinot, sus-nommé, avec lequel elle est domiciliée de droit, mais résidant de fait à Creil, rue de Beauvois, numéro 39 ;

Défenderesse défaillante, faute d'avoir constitué avoué ;

D'autre part ; Il appert :

Que le divorce a été prononcé d'entre les époux Gaudinot Quentin, à la requête et au profit du mari.

Ledit jugement n'ayant pu être signifié à la personne même de la dame Gaudinot, la présente insertion est faite en conformité de l'article 247 du code civil et d'une ordonnance sur requête rendue par Monsieur Herbet, juge au tribunal civil de Senlis, pour Monsieur le Président dudit tribunal, le trente et un août mil neuf cent dix-huit, enregistré, afin de faire courir les délais d'opposition et d'appel du jugement sus-énoncé et daté.

Pour insertion légale, Signé : A. SAINTE-BEUVE.

Etude de M^o Dherbe, huissier à Pont-Sainte-Maxence.

Cession de Fonds de Commerce.

PREMIER AVIS

Suivant écrit sous signatures privées en date à Pont-Sainte-Maxence des premier et quatre septembre mil neuf cent dix-huit, enregistré, Monsieur et Madame PIAT-RICHARD, de Pont-Sainte-Maxence, ont cédé à Monsieur et Madame LAFEUILLADE, de Voisailieu, commune d'Alonne, le Fonds de commerce de « ÉPICERIE-MERCERIE-BUVETTE » qu'ils faisaient valoir à Pont-Sainte-Maxence, place du Champ-de-Mars, moyennant un prix et aux conditions stipulées audit acte.

Domicile élu en l'étude de M^o Dherbe, huissier.

Pour insertion, DHERBE.

Etude de M^o Maurice LENOIR, huissier à Senlis (Oise).

Matériel de Culture

A VENDRE PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE A Borest, au domicile de Madame RAZICOURT, cultivatrice,

Le Dimanche 15 Septembre 1918 à deux heures précises,

Par le ministère de Raymond GERVAIS, suppléant M^o Maurice Lenoir, huissier à Senlis, mobilisé.

DESIGNATION

Une voiture à un cheval, un tombereau une charrette « Fondeur » à un cheval, un rouleau fonte à un cheval, un tricycle à un cheval, une herse en fer à vingt dents, une herse en bois, un semoir à betteraves, une coupe-racine, le trarare, un semoir à maïs, une auge à pores.

Une bascule et ses poids, une brouette à sacs, quatre colliers en bon état, un harnais de limon, traits, brides, harnois, longes, deux colliers en bois, un câble de dix-huit mètres à l'état de neuf, une mesure à grains, pelle à cailloux et pelle à betteraves, pioche, fourches à charger, faux et battement, fileux, environ vingt-cinq bons sacs à grain et engrais, une bêche.

Environ douze belles de paille d'avoine, un tas de fourrage en vrac faisant environ soixante-quinze boites, environ mille rotins, un tas de fumier.

Une grande glacie.

Et nombreux autres objets.

Au comptant. — Frais 10 % en sus.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'étude de M^o Lenoir.

Etude de M^o Ferry, notaire à Béthisy-Saint-Pierre.

Voiture à 4 roues pour marchand

Une Tapissière, une Carriole Harnais et Attirail de culture

Ficelles Liieuses-Liens agricoles

Disponibles — Gros et Détail — Prix très avantageux

Graines de Moutarde — Trèfles incarnats nouveaux Vesses d'hiver

Graines potagères d'Automne et de Printemps Farines de riz pour l'élevage rapide des porcs Grainetierie Juttier, à BEAUVAIS (Oise)

Envoi franco selon l'importance des commandes.

APER TURPIN GRAND VIN BLANC APÉRITIF NATUREL consommé SANS ENTRAVE dans la zone des Armées.

Chasse le Cafard

Vente en gros : TURPIN FRÈRES & RIQUET, à BORDEAUX